



CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
PRINCIPAUX SUJETS DE LA QUINZAINE À VENIR¹
du 2 au 15 juin 2014

Jeudi 5 juin

Conseil "Justice et affaires intérieures" (Questions relatives aux affaires intérieures)

- Aperçu de l'ordre du jour 4

Conseil "Transport, télécommunications et énergie" (Questions relatives au transport)

- Aperçu de l'ordre du jour 5

Vendredi 6 juin

Conseil "Justice et affaires intérieures" (Questions relatives à la justice)

- Aperçu de l'ordre du jour 6

Conseil "Transports, télécommunications et énergie" (Questions relatives aux télécommunications)

- Aperçu de l'ordre du jour 7

Jeudi 12 juin 2014

Conseil "Environnement"

- Aperçu de l'ordre du jour 8

Vendredi 13 juin 2014

Conseil "Transports, télécommunications et énergie" (questions relatives à l'énergie)

- Aperçu de l'ordre du jour 9

¹ Le présent document a été élaboré sous la seule responsabilité du service de presse.
Les informations données sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution des travaux.

Programme du président du Conseil européen (du 2 au 9 juin) 8

Autres événements 9

*

* *

Pour la retransmission vidéo des sessions du Conseil et le contenu **audiovisuel**, veuillez consulter les liens suivants:

- <http://video.consilium.europa.eu> (transmission vidéo en direct des délibérations et débats publics et des conférences de presse), et
- www.eucouncil.tv (contenu audiovisuel téléchargeable en format "broadcast").

Couverture photo: <http://www.consilium.europa.eu/council/photographic-library.aspx?lang=fr>.

Jeudi 5 juin 2014

Conseil "Justice et affaires intérieures" - Questions relatives aux affaires intérieures

Les ministres de l'intérieur devraient dégager une orientation générale sur la proposition de règlement relatif à l'Agence de l'Union européenne pour la coopération et la formation des services répressifs (**Europol**) (doc. [8229/13](#)), qui abroge les décisions existantes relatives à Europol et au **CEPOL** (Collège européen de police).

Les ministres seront informés par le coordinateur de l'UE pour la lutte contre le terrorisme de l'état d'avancement des travaux et des propositions concernant les futurs travaux relatifs à la problématique des **combattants étrangers et de leur retour au pays, sous l'angle de la lutte contre le terrorisme**, et seront invités à procéder à un échange de vues sur ce dossier. Ils devraient également adopter le projet révisé de la stratégie de l'UE visant à lutter contre la radicalisation et le recrutement de terroristes. Cette révision, qui avait été demandée par les ministres en juin 2013, a été réalisée en janvier dernier sur la base d'une communication de la Commission sur la lutte contre l'extrémisme violent.

Le dernier débat auquel procéderont les ministres de la justice et des affaires intérieures sera consacré à l'**évolution future du domaine de la JAI**. Il fera suite au débat mené au sein des institutions sur les enseignements tirés de la mise en œuvre du programme de Stockholm (2010-2014) et sur la voie à suivre, sachant que le Conseil européen adoptera des orientations stratégiques fin juin.

Les ministres devraient examiner et adopter des conclusions concernant le rapport sur la lutte contre la corruption dans l'UE, qui a été présenté par la Commission européenne en février dernier.

En outre, l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne et l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) présenteront leur rapport annuel.

En marge du Conseil, le Comité mixte (UE + Norvège, Islande, Liechtenstein et Suisse), examinera le cinquième rapport semestriel de la Commission sur le **fonctionnement de l'espace Schengen** et recevra des informations actualisées sur les travaux menés par la **Task force pour la Méditerranée**, sur la base d'informations communiquées par la Commission. Le Conseil prendra note du résultat de ces débats.

Pour en savoir plus

- Europol (<https://www.europol.europa.eu>) et Cepol (<https://www.cepol.europa.eu>)
- [Communication de la Commission sur la prévention de la radicalisation conduisant au terrorisme](#)
- Programme de Stockholm (*JO C 115 du 4.5.2010*)
- [Rapport sur la lutte contre la corruption dans l'UE](#)
- [Agence des droits fondamentaux](#)
- [Observatoire européen des drogues et des toxicomanies](#)

Événement

Session du Conseil "Justice et affaires intérieures" (questions relatives aux affaires intérieures) - Centre de Conférence, Bâtiment Kirchberg, Luxembourg (9 h 30). La présidence organisera une séance d'information dans la salle de presse du Conseil, à Bruxelles, le mardi 3 juin à 11 heures. Une conférence de presse se tiendra à la fin de la session.

Correspondants

Attaché de presse: Joaquin Nogueroles Garcia, tél. + 32 473 85 49 91, +32 2 281 20 74, joaquin.nogueroles-garcia@consilium.europa.eu

Présidence grecque: Alexandros Vidouris, tél. +32 2 02 551 56 36, a.vidouris@rp-grece.be

Jeudi 5 juin 2014

Conseil "Transports, télécommunications et énergie" - Questions relatives aux transports

Le Conseil a pour objectif de dégager un accord politique sur une proposition visant à actualiser les règles actuellement applicables en ce qui concerne les **dimensions et le poids maximaux autorisés de certains véhicules routiers**, afin d'améliorer leur aérodynamique et de les rendre plus respectueux de l'environnement et plus sûrs (doc. [8953/13](#)).

Les ministres seront également invités à dégager un accord politique sur l'intégralité des textes du pilier technique du **quatrième paquet ferroviaire**, c'est-à-dire sur les propositions législatives relatives à l'**interopérabilité des systèmes ferroviaires** de l'UE (doc. [9768/14](#)), à la **sécurité ferroviaire** (doc. [9766/14](#)) et à l'**Agence ferroviaire européenne** (doc. [9767/14](#)). L'achèvement de ce pilier technique devrait accroître les économies d'échelles des entreprises ferroviaires de l'ensemble de l'UE, réduire les coûts administratifs et accélérer les procédures.

Le Conseil devrait prendre note des progrès concernant deux dossiers législatifs:

- une proposition de mise à jour des règles de l'UE relatives aux **droits des passagers aériens**, qui vise à clarifier les règles qui s'appliquent actuellement en cas de vols retardés ou annulés et à améliorer d'autres aspects tels que le traitement des plaintes et le respect des droits des passagers (doc. [7615/13](#));
- un projet de règlement établissant un cadre pour l'**accès au marché des services portuaires et la transparence financière des ports**, qui vise à contribuer à des conditions de concurrence plus équitables et à réduire l'insécurité juridique en vue de promouvoir des services portuaires et des investissements efficaces (doc. [10154/13](#)).

En outre, le Conseil devrait adopter des conclusions **sur l'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre de la politique européenne des transports jusqu'en 2018** (doc. [10041/14](#)).

Pour en savoir plus

- [Transport routier - poids et dimensions](#)
- [Quatrième paquet ferroviaire](#)
- [Révision des droits des passagers des transports aériens](#)
- [Transport maritime: ports](#)

Événement

Session du Conseil "Transports, télécommunications et énergie" (questions relatives aux transports) - Centre de Conférence, Bâtiment Kirchberg, Luxembourg (9 h 30). La présidence organisera une réunion d'information dans la salle de presse du Conseil, à Bruxelles, le mardi 3 juin à 16 h 00. Une conférence de presse se tiendra à la fin de la session.

Correspondants

Attachée de presse: Päivikki Ala-Honkola, tél. +32 2 281 86 48, paivikki.ala-honkola@consilium.europa.eu

Présidence grecque: Panagiotis Beniadis, tél. +32 477 600279, beniadis@rp-grece.be

Vendredi 6 juin 2014

Conseil "Justice et affaires intérieures" - Questions relatives à la justice

Les ministres de la justice adopteront une orientation générale sur deux propositions:

- une directive relative à la mise en place de **garanties** procédurales **en faveur des enfants** soupçonnés ou poursuivis **dans le cadre des procédures pénales** (doc. [17633/13](#)), qui vise à ce que les enfants soient en mesure de comprendre et de suivre ces procédures et à ce qu'ils puissent exercer leur droit à un procès équitable. La proposition vise également à prévenir la récidive des enfants et à favoriser leur insertion sociale;
- un règlement modifiant le règlement du Conseil relatif aux **procédures d'insolvabilité** (doc. [17883/12](#)), qui vise à rendre les procédures d'insolvabilité transfrontières plus efficaces et plus effectives de façon à assurer le bon fonctionnement du marché intérieur et sa résilience en cas de crise économique.

Les ministres procéderont également à un débat d'orientation sur deux propositions:

- un règlement portant création du **Parquet européen** (doc. [12558/13](#)), qui prévoit que ce dernier disposera de pouvoirs d'enquête uniformes dans toute l'Union, fondés sur les systèmes juridiques nationaux des États membres et intégrés à ceux-ci;
- un règlement relatif à l'Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale (Eurojust).

Enfin, les ministres tenteront de dégager une orientation générale partielle sur le chapitre V (transferts internationaux) du règlement relatif à la **protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel** et à la libre circulation de ces données (règlement général sur la protection des données) (doc. [5853/12](#)). Ils procéderont également à un débat d'orientation sur la notion de **mécanisme de guichet unique**.

Pour en savoir plus

- [Proposition relative à la création du Parquet européen](#)
- [Justice pénale](#)

Événement

Session du Conseil "Justice et affaires intérieures" ([questions relatives à la justice](#)) - Centre de Conférence, Bâtiment Kirchberg, Luxembourg (10 heures).

La présidence organisera une séance d'information dans la salle de presse du Conseil, à Bruxelles, le mardi 3 juin à 11 heures. Une conférence de presse se tiendra à la fin de la session.

Correspondants

Attaché de presse: Joaquin Nogueroles Garcia, tél. + 32 473 85 49 91, +32 2 281 20 74, joaquin.nogueroles-garcia@consilium.europa.eu

Présidence grecque: Alexandros Vidouris, tél. +32 2 02 551 56 36, a.vidouris@rp-grece.be

Vendredi 6 juin 2014

Conseil "Transports, télécommunications et énergie" - Questions relatives aux télécommunications

Les ministres seront invités à prendre note de l'état d'avancement des travaux concernant deux dossiers législatifs:

- une proposition de directive visant à assurer un niveau commun élevé de **sécurité des réseaux de communications électroniques et des systèmes d'information** dans l'ensemble de l'Union (doc. [10076/13](#)). Cette proposition s'inscrit dans le cadre de la stratégie européenne en matière de cybersécurité esquissée par la Commission et la Haute Représentante (doc. [6225/13](#)) et sur laquelle le Conseil a adopté des [conclusions](#) en juin 2013. L'objectif de la proposition est d'exiger de tous les États membres, des facilitateurs de services internet clés et des opérateurs d'infrastructures critiques, tels que les plateformes de commerce électronique, les réseaux sociaux et leurs opérateurs dans les secteurs de l'énergie, du transport, des services bancaires et des soins de santé, de garantir un environnement numérique offrant des gages de confiance sur tout le territoire de l'UE;
- une proposition de règlement concernant le **marché unique européen des télécommunications**, qui s'inscrit dans le cadre des mesures visant à faire de l'Europe un **continent connecté**, adoptée par la Commission en septembre (doc. [13555/13](#)). La proposition a pour objectif de progresser vers un marché unique des communications électroniques permettant aux particuliers et aux entreprises d'accéder à des services de communications électroniques dans l'ensemble de l'Union, sans restrictions transfrontalières ni coûts supplémentaires injustifiés, et aux entreprises fournissant des réseaux et des services de communications électroniques d'exploiter leurs réseaux et de fournir leurs services indépendamment de leur lieu d'établissement ou de la situation géographique de leurs clients dans l'Union européenne.

Ces deux propositions font partie de l'initiative phare "Une stratégie numérique pour l'Europe", qui relève de la stratégie Europe 2020.

Au cours du déjeuner de travail, les ministres aborderont la question de la gouvernance de l'Internet.

Pour en savoir plus

- [Cyber-sécurité](#)
- [Continent connecté](#)
- [Gouvernance de l'internet](#)
- [Stratégie numérique pour l'Europe](#)

Événement

Session du Conseil "Transports, télécommunications et énergie" (questions relatives aux [télécommunications](#)) - Centre de Conférence, Bâtiment Kirchberg, Luxembourg (10 heures). La présidence organisera une réunion d'information dans la salle de presse du Conseil, à Bruxelles, le mardi 3 juin à 16 h 00. Une conférence de presse se tiendra à la fin de la session.

Correspondants

Attachée de presse: Päivikki Ala-Honkola, tél. +32 2 281 86 48, paivikki.ala-honkola@consilium.europa.eu

Présidence grecque: Panagiotis Beniadis, tél. +32 477 600279, beniadis@rp-grece.be

Jeudi 12 juin 2014

Conseil "Environnement"- Aperçu de l'ordre du jour

Le Conseil devrait dégager un accord politique sur la proposition de règlement modifiant la directive 2001/18/CE en ce qui concerne la possibilité pour les États membres de restreindre ou d'interdire, sur tout ou partie de leur territoire, la culture d'**organismes génétiquement modifiés** (OGM) autorisés à l'échelon européen.

La Commission a présenté sa proposition relative à la culture des OGM en juillet 2010 (doc. [12371/10](#) + [ADD 1](#)) dans le but de fournir une base juridique permettant aux États membres de fonder leur décision de restreindre ou d'interdire la culture des OGM sur leur territoire sur des motivations autres que les considérations sanitaires ou environnementales, que l'UE avait déjà traitées lors du processus d'autorisation des OGM. Depuis lors, cette proposition a été examinée sous plusieurs présidences et à la suite d'un échange de vues qui a eu lieu lors de la session du Conseil "Environnement" de mars 2014, les États membres se sont montrés disposés à rouvrir les débats sur la proposition, sur la base du texte de compromis de la présidence.

Les ministres procéderont à un débat d'orientation public sur les deux propositions de directive (installations de combustion moyennes (doc. [18170/13](#)) et plafonds d'émission nationaux (doc. [18167/13](#))), qui font partie du **programme "Air pur pour l'Europe"**. Le débat devrait s'axer sur les principales questions politiques, en particulier les questions liées au champ d'application, comme la flexibilité et les exemptions. En décembre 2013, la Commission a présenté son train de mesures sur la qualité de l'air, qui met à jour la législation en vigueur et impose de nouvelles limites aux émissions nocives provenant de l'industrie, de la circulation, des installations de production d'énergie et de l'agriculture, en vue de réduire leur incidence sur la santé humaine et sur l'environnement.

Le Conseil procédera également à un débat public sur la récente communication de la Commission intitulée "**Un cadre d'action en matière de climat et d'énergie pour 2030**" (doc. [5644/1/14 REV 1](#)), qui propose un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40 % par rapport aux niveaux de 1990, à atteindre uniquement au moyen de mesures nationales, et un objectif d'au moins 27 % d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique (par rapport aux niveaux de 1990), que les États membres seraient libres de transposer en objectifs nationaux. L'efficacité énergétique est également un élément essentiel du cadre et une révision de la directive sur l'efficacité énergétique s'achèvera dans le courant de l'année.

En outre, les ministres devraient adopter des conclusions relatives à la **convention sur la diversité biologique**, en vue des prochaines réunions internationales concernant la convention et ses protocoles connexes (protocoles de Carthagène et de Nagoya) qui se tiendront en septembre et octobre 2014, en Corée.

Événement

Session du Conseil "Environnement" au Centre de Conférences - Bâtiment Kirchberg, Luxembourg (10 heures).

La présidence organisera une réunion d'information dans la salle de presse du bâtiment Justus Lipsius du Conseil, à Bruxelles, le mardi 10 juin à 15 h 00. Une conférence de presse se tiendra à la fin de la session.

Correspondants

Attachée de presse: Miriam Vančová, tél. +32 2 281 9776, miriam.vancova@consilium.europa.eu

Présidence grecque: Panagiotis Beniadis, tél. +32 477 600279, beniadis@rp-grece.be

Vendredi 13 juin 2014

Conseil "Transports, télécommunications et énergie" - Questions relatives à l'énergie

Le Conseil devrait parvenir à un accord politique sur la directive relative au **changement indirect dans l'affectation des sols** (directive ILUC) (doc. [9659/1/14 REV 1](#)), qui modifie les directives sur la qualité des carburants et sur les énergies renouvelables, visant à réduire au minimum l'incidence des changements indirects dans l'affectation des sols sur les émissions de gaz à effet de serre, tout en protégeant les investissements existants dans la production de biocarburants.

Dans le cadre du suivi du Conseil européen de mars 2014, les ministres:

- entendront un compte rendu de la Commission sur l'**achèvement du marché intérieur de l'énergie**,
- prendront note de la présentation de la communication de la Commission concernant "**La stratégie européenne relative à la sécurité énergétique**", http://ec.europa.eu/energy/doc/20140528_energy_security_communication.pdf
- procéderont à un débat sur le **cadre d'action en matière de climat et d'énergie pour 2030** (doc. [5644/1/14 REV 1](#)), qui propose un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40 % par rapport aux niveaux de 1990, à atteindre uniquement au moyen de mesures nationales, et un objectif d'au moins 27 % d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique (par rapport aux niveaux de 1990), que les États membres seraient libres de transposer en objectifs nationaux. L'**efficacité** énergétique est un élément essentiel du cadre et une révision de la directive sur l'efficacité énergétique s'achèvera dans le courant de l'année.

Le Conseil devrait également adopter des conclusions sur "**Les prix et les coûts de l'énergie, la protection des consommateurs vulnérables et la compétitivité**", en réponse à la communication de la Commission concernant les prix et les coûts de l'énergie en Europe (doc. [5599/1/14 REV 1](#)). La communication met l'accent sur les prix et les coûts du gaz et de l'électricité, et notamment sur l'incidence qu'ils ont sur l'accès des citoyens à une énergie à un prix stable et abordable ainsi que sur la compétitivité industrielle de l'Europe. Dans sa communication, la Commission souligne également que les prix, et surtout les coûts, ont continué à augmenter pour les ménages comme pour les entreprises, malgré des niveaux de consommation stables ou en déclin.

Les ministres procéderont par ailleurs à un débat d'orientation sur la valeur des **cadres énergétiques multilatéraux**, en se concentrant sur les prochaines étapes du développement des cadres existants (tels que le traité sur la Charte de l'énergie, la Communauté de l'énergie, l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA)) et sur la coopération énergétique dans la Méditerranée. Dans ce contexte, le Conseil sera informé par la présidence et la Commission des derniers développements en matière de **relations extérieures dans le domaine de l'énergie**.

Événement

Session du Conseil "Transports, télécommunications et énergie" - Centre de Conférence, Bâtiment Kirchberg, Luxembourg (9 h 30).

La présidence organisera une réunion d'information dans la salle de presse du Conseil, à Bruxelles, le mardi 10 juin à 15 h 00. Une conférence de presse se tiendra à la fin de la session.

Correspondants

Attachée de presse: Miriam Vančová, tél. +32 2 281 9776, miriam.vancova@consilium.europa.eu
Présidence grecque: Panagiotis Beniadis, tél. +32 477 600279, beniadis@rp-grece.be

Programme du président du Conseil européen²

2 au 9 juin

Mercredi 4 et jeudi 5 juin (Bruxelles)

- Réunion du G7
<http://www.european-council.europa.eu/g7brussels?lang=fr>

Pour en savoir plus

[Conseil européen - le président](#)

Correspondants

Porte-parole du président:

Dirk De Backer, tél. + 32 2 281 97 68, mobile + 32 497 59 99 19,
adresse électronique: press.president@consilium.europa.eu

Porte-parole adjoint du président:

Preben Aamann, tél. + 32 2 281 20 60, mobile + 32 476 85 05 43,
adresse électronique: press.president@consilium.europa.eu

² Les informations figurant sur cette page peuvent faire l'objet de changements de dernière minute. Veuillez consulter régulièrement le site web du président.

Autres événements

Mercredi 4 et jeudi 5 juin (Bruxelles)

- Sommet du G7
<http://www.european-council.europa.eu/the-president.aspx?lang=fr>

Mardi 10 et mercredi 11 juin

- Réunion des ministres des affaires étrangères de l'UE et des États membres de la Ligue arabe

<http://qr2014.eu/fr>
